

PRÉPARER SA RETRAITE

« IL N'EST JAMAIS TROP TÔT ! »

30%* des retraités considèrent qu'ils s'y sont pris trop tard pour préparer leur fin de carrière tandis que 58% d'entre eux se disent insatisfaits du montant de leur retraite légale. Une chose est sûre, la retraite est un sujet de préoccupation majeur pour de nombreux français même s'il reste encore trop éloigné des priorités chez les jeunes générations. Une erreur pour Marie-Hélène Ossola, fondatrice de LCMH Courtage à Antibes.

Parlez-nous de LCMH Courtage. LCMH pour Le Choix d'un Meilleur Horizon ou comment préparer son futur au mieux pour pouvoir faire face à l'imprévu et s'assurer un avenir empreint de bien-être et de sérénité. Après 24 ans passés dans l'assurance IARD (Incendies, Accidents et Risques Divers) et l'assurance de personnes, j'ai choisi de créer ma propre structure et de me consacrer principalement à l'assurance de personnes et plus particulièrement à ce qu'il se passe en cas d'arrêt de travail, à la suite d'une maladie ou d'un accident par exemple ou au moment de la retraite.

Quel est le premier conseil que vous donnez à vos clients ?

La première chose que je dis c'est n'attendez pas ! Trop de personnes attendent d'être proches de l'échéance pour se soucier du sujet et n'ont plus qu'à se confronter, ensuite, à la dure réalité de la situation. Réfléchir à sa retraite à 45/50 ans, c'est presque trop tard !



“ LA PREMIÈRE CHOSE
QUE JE DIS C'EST
N'ATTENDEZ PAS ! ”

Quel est selon vous, l'âge idéal pour commencer à préparer sa retraite ?

Pour moi, il faut s'y atteler dès 30 ans... Si vous commencez à optimiser votre retraite à 30 ans, vous avez suffisamment de temps pour maîtriser votre effort d'épargne, en l'arbitrant, potentiellement, à l'approche de l'échéance ou en fonction de vos revenus.

Les jeunes trentenaires sont donc votre « cible » principale, quels sont les points de vigilance à porter cependant ?

Il est primordial de mettre le client au cœur du calcul de sa retraite. Il faut le sensibiliser, l'aider à cerner ses objectifs en fonction de sa situation et de ses besoins. Ma mission est d'adapter mes solutions en conséquence. Sans oublier la nécessité impérieuse de se conformer à la réglementation en vigueur et de ne surtout pas se satisfaire des outils de simulation mis à notre disposition (susceptibles de nous induire en erreur du fait de leur imprécision). Chaque individu et chaque situation est unique.

Qui sont vos clients ?

Les TPE, commerçants, artisans, professions libérales essentiellement mais aussi les PME et les particuliers du secteur privé comme public.

Quelles solutions choisir alors pour bien préparer sa retraite ?

Je présente dans mon devoir de conseil le duo parfait !

D'une part, Le plan d'épargne retraite « PER » né de la loi PACTE en 2019, pour ses avantages fiscaux et ses 2 options de sortie (en rente et en capital).

D'autre part, le contrat en fiscalité assurance vie pour sa souplesse et sa disponibilité.

Les 2 permettant une rentabilité optimisée. Ces 2 dispositifs peuvent également être envisagés indépendamment, en fonction de la découverte client, de ses attentes, besoins et objectifs.

Comment travaillez-vous chez LCMH COURTAGE ?

J'ai fondé la société LCMH courtage, spécialisée dans la protection sociale et la retraite afin de proposer Le Choix d'un Meilleur Horizon à mes clients. J'ai choisi de mettre mes compétences et mon expertise au service de celles et ceux qui se soucient de leur avenir, non pour dresser un tableau catastrophe mais bien pour susciter une prise de conscience.

La première étape consiste à faire un audit de protection sociale. Toute une



méthodologie de questionnement en matière de prévoyance et de retraite visant à analyser chaque situation et à y apporter des solutions simples, lisibles et efficaces !

Concernant la protection de vos proches et de votre niveau de vie :

► Quelles seraient pour vous les conséquences financières d'un arrêt d'activité, d'une invalidité ou d'un décès ?

► Les prestations du régime obligatoire vous suffiraient-elles pour couvrir vos frais fixes et vos frais généraux s'il vous arrivait quelque chose ?

► Pourriez-vous dans ces conditions maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille ?

► Maîtrisez-vous les ficelles d'un cadre fiscal avantageux ?

Il convient d'anticiper le coup dur !

Vous faire comprendre la retraite et la nécessité impérieuse de la préparer

► Avez-vous déjà pensé à préparer votre retraite ?

► Savez-vous à quel âge vous pourrez prétendre à partir en retraite ? A Taux plein ?

► Savez-vous quel en sera le montant et comment l'optimiser ?

► Est-il possible de défiscaliser tout en améliorant votre retraite ?

► Avez-vous un intérêt à racheter des trimestres ?

Il convient d'améliorer votre niveau de vie à la retraite grâce aux préconisations

Grâce à notre audit de protection sociale vous :

► aurez toutes les réponses à vos questionnements

► aurez une vision globale, réaliste et synthétique de votre situation,

► pourrez définir avec précision le montant de vos garanties prévoyance et retraite,

► pourrez évaluer les risques et définir vos priorités.

Mon crédo est d'accorder le temps et l'écoute nécessaires à mes clients dans mon audit, dans le respect de la réglementation en vigueur. J'adapte ensuite mes solutions à leurs objectifs et à leurs besoins en puisant auprès des meilleures compagnies d'assurances du marché, ceci grâce au groupement dont je fais partie et de mes partenaires.

Au sein du cabinet LCMH COURTAGE, c'est du sur-mesure ! Et vous, qu'attendez-vous pour que nous préparions ensemble votre retraite ? ●

*Chiffres OpinionWay 2022

+ D'INFOS

LCMH COURTAGE

Marie-Hélène Ossola

06 63 08 17 40

contact@lcmh.eu

site web : lcmh.eu

